

L'ermite de Vernand-de Saussure : le comte Grégoire Razoumovski

Autor(en): **Bonnet, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-14047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

L'ERMITE DE VERNAND-DE SAUSSURE

Le comte Grégoire Razoumovski.

(Suite et fin.)

Dès l'année suivante, les travaux du comte Grégoire parurent dans les *Comptes rendus de la Société des sciences physiques* de Lausanne, dont il fut un des principaux fondateurs. Le premier volume fut publié en 1784.

Le but de la société est indiqué dans l'éloquente préface du premier tome :

« ... Il n'est plus nécessaire de faire l'apologie des Académies de province », dit l'auteur de cette préface. « Le temps n'est plus, où l'on sourioit dédaigneusement de ces Lycées et où l'on osoit dire que les grandes Capitales seules étoient le centre des lumières et le berceau des vrais talents... Quelle léthargie nous a donc retenus si long-temps dans une indigne obscurité? Seroit-ce une basse jalousie qui s'élève contre tout ce qui veut se distinguer? Seroit-ce l'amour de l'égalité en ignorance qui arrêteroît les talents dans leur course, en jetant un faux ridicule sur leurs premiers efforts ou sur leurs premiers faux pas? »

Malgré les clameurs, osons faire le bien : offrons au Public instruit le fruit de nos recherches; et, par des travaux assidus, tâchons de devenir utiles à la Patrie. »

* * *

Il n'y a pas de doute que la nouvelle société comblait une certaine lacune dans la vie intellectuelle de la capitale du Pays de Vaud. Quelques années auparavant, en 1780, Laharpe écrivit de Lausanne au docteur Favre : ... « Non seulement le corps des avocats d'ici n'est point un corps éclairé ; non seulement plusieurs de ses membres ne savent rien au delà de leur coutumier ; mais ce qui me paraît inconcevable c'est qu'ils font gloire de leur ignorance sur les objets les plus précieux et les plus dignes de l'attention de tout être qui pense. Cette observation, au reste, regarde la majeure partie de mes concitoyens ; l'inertie de penser et d'agir affecte l'esprit des individus, celui des grands corps et même celui qui, dans tous les pays, est regardé comme le dépositaire de la science. La triste pédanterie règne dans l'académie comme dans son empire ; on ne sait y parler que sermons, prières, examens, disputes, grosse théologie et intolérance. Pas le plus petit mot des sciences utiles : Pas une syllabe de ce qu'on appelle philosophie et raisonnement. »

* * *

Parmi les membres honoraires de la Société des sciences physiques de Lausanne, nous lisons les noms illustres de Buffon, de Daniel Bernouilli, de Charles Bonnet et de Sausure ; parmi les membres ordinaires, nous rencontrons Verdeil, Razoumovski, Struve, Berthout van Berchem, Levade et enfin Volta, noble patricien de Côme, professeur de Physique à Pavie. A la tête de la liste des bienfaiteurs de la société figure le comte de Razoumovski, puis suivent Verdeil, van Berchem père, Reynier, François, professeur de Physique à Lausanne, et le conseiller Jain à Morges.

Vouloir énumérer les travaux publiés par cette société

n'aboutirait qu'à ennuyer le lecteur. Il suffit de dire que la plupart furent au niveau de leur temps, quelques-uns même au-dessus. Leur utilité pour la science et surtout pour la vie économique du Pays de Vaud est incontestable.

Nous rencontrons des mémoires sur des sujets qui appartiennent à presque tous les domaines des sciences naturelles : Analyse des eaux de St-Eloi, près Estavayer, par Razoumovski ; sur le phosphorisme des corps du règne minéral, sur *le ver luisant*, par le même auteur ; sur les dégâts faits par la larve du hanneton pendant l'année 1784 et sur le moyen de s'en garantir, par Berthout van Berchem ; sur l'exploitation des sources salées du fondement, dans le gouvernement d'Aigle, par le professeur Struve ; sur la manière de procurer la salubrité des villes, par le pavement et le nettoyage des rues, par M. l'abbé Bertholon ; observations générales sur *le climat de Lausanne*, par le docteur Verdeil.

Parmi les soixante-huit mémoires publiés par la société on rencontre dix-huit fois le nom du comte Razoumovski.

La société publia en tout trois volumes. Le dernier parut en 1790.

J'ai cherché vainement dans les publications contemporaines un récit sur les origines de cette brillante société, de même qu'une explication sur sa fin prématurée.

Je trouve beaucoup plus tard, dans la préface du premier tome (1842-45) des mémoires de la Société vaudoise des sciences naturelles, une allusion à la société défunte. Le professeur Wartmann nous y raconte : « A la fin du siècle dernier, la Société des sciences physiques de Lausanne était en pleine vie scientifique et elle publia de 1784-1788, trois volumes in-4° de mémoires. Mais l'élan qu'elle donnait fut interrompu par les événements politiques ; des intérêts plus puissants, des troubles, des guerres la désunirent et la démembrèrent... »

L'explication du digne professeur est-elle absolument

juste? Oui, il a raison, des troubles, des guerres survinrent. Mais fut-ce la seule raison du démembrement de la société? Ne faut-il pas la chercher dans les péripéties de la vie du principal bienfaiteur et probablement des autres bienfaiteurs de la société, du comte Razoumovski, dans ces « orages » et ces « incidents » dont il parle dans la préface de l'histoire naturelle du Jorat. Le comte Grégoire recevait de son père une rente de 25,000 francs par an. Il dépensait deux fois plus. N'est-il pas probable que, du moment où ce bienfaiteur cessait de s'intéresser à la société, son existence devenait problématique?

* * *

Les événements de la Révolution française amenèrent par milliers les émigrés français dans le canton de Vaud. Dans le nombre se trouva la baronne de Malsen-Tilborch, parente éloignée du cardinal prince de Rohan. D'après ce que nous savons, la famille de Malsen - Tilborch, d'origine hollandaise, s'était établie, à la fin du xvii^e siècle, en Alsace. N'oublions pas d'ajouter que la baronne était accompagnée de sa fille, jeune et belle personne. Ce fut elle qui accapara enfin le cœur de notre ermite de Vernand-de Saussure. En vain le père affligé protesta contre cette alliance si peu profitable au point de vue financier. « Le philosophe suisse aveugle », comme l'appelle fréquemment le vieux comte Cyrille Razoumovski, s'obstina. Laid, petit de stature, gauche, le visage basané, terriblement marqué de la petite vérole, il réussit pourtant à gagner l'affection de la noble demoiselle Malsen.

Il se maria, malgré les protestations du père, en 1790 ou 1791. Le mariage fut célébré d'après les rites de l'église catholique en France.

Mais leur bonheur ne dut pas durer longtemps. Déjà, en 1793, le comte Grégoire est las de sa femme et la quitte.

On pouvait bien s'y attendre, étant donné le caractère bizarre et fougueux du comte. Son contemporain Masson nous en donne dans les « Mémoires secrets sur la Russie » un exemple probant. L'anecdote possède le mérite de l'authenticité... « L'aventure de la princesse Dachkow avec le comte Grégoire Razoumovski fit rire tout Pétersbourg », raconte Masson. « Elle lui envoya le diplôme d'académicien, sans qu'il l'eût demandé. Quelques temps après elle lui expédia un ballot, contenant pour 600 roubles de livres russes. Razoumovski les refusa disant qu'il avoit déjà dans sa bibliothèque les originaux de ces traductions russes. La princesse répondit qu'elle ne l'avoit créé académicien, qu'à condition qu'il achèteroit ces livres et Razoumovski renvoya le diplôme. La princesse voulut le faire passer pour fou, mais ce fut elle que tout le monde trouva ridicule. »

* * *

L'abandon de sa femme et son départ de Lausanne marquent une nouvelle étape dans la vie de Razoumovski. Le malheur semble prendre plaisir à s'acharner contre lui. En querelle avec sa famille, il mène une vie errante et fiévreuse, tantôt en Russie, tantôt en Autriche. A Trieste, il se bâtit une villa magnifique. Connue sous le nom de Campo Marzo, cette campagne fut habitée plus tard, durant de longues années, par la comtesse Lipona, veuve du malheureux Murat, roi de Naples. C'est aussi à Trieste qu'il épousa, en 1806, Thérèse-Elisabeth Schenk von Kastel, rejeton d'une famille illustre de la Souabe, en dépit du fait qu'il n'y avait point eu de séparation judiciaire entre lui et sa première femme. En célébrant le mariage selon les rites de l'église grecque, le comte espérait donner à cette alliance le caractère de la légalité, dont il estimait dépourvu son premier mariage, célébré uniquement d'après les rites de l'église catholique.

Ce faux pas valut au comte un procès interminable. La malheureuse première femme, née Malsen, qu'il avait délaissée à Lausanne, se rendit à Pétersbourg pour y revendiquer ses droits. Elle y trouva un puissant appui dans le comte Joseph de Maistre, ambassadeur de Sardaigne à la cour de St-Pétersbourg. Son amitié lui procura les bons services de cette partie de l'aristocratie russe qui inclinait vers le catholicisme. Grâce à cet appui, la comtesse gagna son procès. Le jugement de la haute cour ecclésiastique se porta contre le comte Grégoire. Le second mariage fut déclaré illégal; lui-même fut condamné à une *épithémie*¹ de sept ans. Sous l'impression de ce jugement qui la frappait si cruellement, la comtesse Razoumovski N° 2, née Schenk von Kastel, tomba malade et mourut peu de jours plus tard. Son mari désolé lui érigea, à St-Pétersbourg, un monument en forme de pyramide. D'un côté on y lisait : « La nudité de ce monument sans épitaphe et sans inscription dit aux âmes sensibles et honnêtes tout ce qu'il est possible de dire », de l'autre : « Ce monument a été élevé le 28 octobre 1818 par le comte Grégoire de Razoumovski. »

C'est ainsi que se terminèrent les « orages d'une vie agitée », dont les premiers grondements troublaient déjà, en 1789, le comte Grégoire, quand il composait la préface de « l'histoire naturelle du Jorat ».

* * *

Grâce à des amitiés dans les hautes sphères de la cour de St-Pétersbourg, Razoumovski reçut la permission de quitter la Russie et d'observer l'épithémie prescrite sous la direction de l'aumônier grec-orthodoxe, attaché à l'ambassade de la Russie à Vienne. Une fois hors des frontières de son pays natal, le comte préféra de ne pas se soumettre à cette pénitence. Lui et ses enfants se naturalisèrent Autrichiens et

¹ Pénitence imposée par l'Eglise grecque-orthodoxe

embrassèrent la religion protestante. Il est mort, en 1837, dans sa terre de Rudoletz, en Moravie. En 1880, il y avait encore un descendant mâle du comte Grégoire dans le duché de Saxe-Cobourg. En Russie, il n'existe plus des comtes de Razoumovski.

S. BONNET.

LES ANCIENNES POSTES VALAISANNES

et les communications internationales

par le Simplon et le Grand St-Bernard (1616 - 1848).

(Suite et fin.)

En date du 10 novembre de la même année 1816, les fermiers des postes du Valais « cèdent à la Régie des postes du canton de Vaud, pour le terme d'un an, leur privilège pour l'établissement d'une diligence, tel qu'ils le tiennent eux-mêmes du gouvernement du Valais, par sa concession du 28 août 1808 et par le renouvellement de cette concession du 25 mai 1816. » Mais ils conservent le titre et les honneurs de propriétaires de l'entreprise, tant auprès de leur gouvernement qu'auprès de tous ceux avec lesquels le service les appellerait à traiter.

Les frais d'établissement de la diligence sont à la charge du canton de Vaud, ainsi que les frais de la course de Saint-Maurice à Domo-d'Ossola et les droits de barrière au Simplon... La Régie de Vaud paiera aux fermiers pour trois courses de diligence par semaine, dans chaque sens, la somme annuelle de 8040 francs de Suisse ¹. Pour le service des voyageurs, les bureaux recevront une provision de 4 %

¹ Dans ce prix est compris le transport de la malle des lettres, transport effectué au moyen d'un char à banc attelé d'un cheval.